Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024



ID: 025-212502587-20241209-2024082-DE

Département du Doubs

## **Commune de FRANOIS**

N°2024/076

## Code Postal 25770 Bureau Distributeur FRANOIS

#### •••• **EXTRAIT**

### Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de BESANCON

Séance du 09/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation présidence de sous Monsieur la BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Canton de Besançon 1

Présents: 15

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 04/12/2024 et que le nombre des membres en exercice est de dix neuf.

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES;

MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, DUMORTIER, PONS.

Procurations de vote: 4

Thomas HOUSSIN à François PONS, Sébastien COUDRY à Patrice MOUTON, Jean-Pierre LORY à Marine PRALON, Damien LAPOUGE à Martine DELESSARD

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Madame Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

# CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX A CARACTERE PEDAGOGIQUE DANS LA FORET COMMUNALE

Rapporteur: Florent DUMORTIER

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet, développé par la commission cadre de vie- forêt, de réaliser un chantier de plantation de sapins dans la forêt communale. Dans ce cadre la commune de Franois a souhaité faire appel au CFPPA de Chateaufarine pour la l'exécution de ces travaux. Ces chantiers ont un caractère essentiellement pédagogique et sont destinés à participer à la formation des apprentis et stagiaires en formation.

La convention annexée à cette délibération a pour objet de définir la nature des prestations en travaux forestiers qui vont être réalisés, l'encadrement des stagiaires qui vont participer au chantier et les modalités financières de ces travaux. Il s'agit d'un chantier de débroussaillage et plantation sur 0.5 Ha pour un montant total de 1100€ non assujetti à TVA.

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le



ID: 025-212502587-20241209-2024082-DE

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver et autoriser la signature de cette convention de partenariat permettant la réalisation de ce chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve les termes de la « convention pour travaux à caractère pédagogique proposé par le CFPPA de Chateaufarine »,
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer le devis lié à cette convention

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

